

Changement de pontificat

Publié le 1 mars 2013
R.P. Joseph (Abbé de Cacqueray)
3 minutes

Le pape Benoît XVI a donc renoncé à la charge de Pasteur suprême de l'Église, et le pape François a été élu Souverain Pontife par le collège des cardinaux. Décision étonnante, voire troublante, de Joseph Ratzinger, même si elle est explicitement prévue par le Code de droit canonique et a connu quelques précédents, mais seulement à des époques de grandes épreuves dans l'Église.

Est-il possible de faire un rapide bilan du pontificat de Benoît XVI ? En ce qui concerne d'abord la Tradition catholique, en particulier la Fraternité Saint-Pie X, il a posé des actes non négligeables, que nous n'avons garde d'oublier, notamment le **Motu proprio Summorum pontificum de 2007**, l'annulation des sentences de la prétendue excommunication en 2009, enfin les conversations doctrinales entre les représentants du Siège apostolique et ceux de la Fraternité Saint-Pie X. Mais le « processus de réconciliation » n'a pas été poussé à son terme. Ceci s'explique, non par une négligence du Pontife, ni par une mauvaise volonté de la Fraternité Saint-Pie X, mais par les conditions objectives de la situation actuelle de l'Église. La Fraternité Saint-Pie X, en effet, n'est nullement le problème dans l'Église, mais tout au plus le révélateur d'une maladie qui affecte sa part humaine.

Si l'Église traverse une crise si grave, et sans que les efforts des uns et des autres aient réussi à redresser la situation, c'est d'abord et avant tout parce que la profession publique et entière de la foi n'est plus assurée, à la suite (et en grande partie à cause) du concile Vatican II, et des réformes qui l'ont suivi, au premier chef la réforme liturgique, car c'est elle qui a le plus de retentissement sur la vie des chrétiens.

Or, le pape Benoît XVI ne s'est pas vraiment attaqué à ce mal, ni par des textes doctrinaux clairs qui auraient « déterminé » la foi catholique, ni par une politique systématique de nomination de cardinaux et d'évêques qui auraient été réellement attachés à la Tradition de l'Église. Et sa volonté, louable, de donner le bon exemple, notamment en matière liturgique, comme son désir d'une « herméneutique de la continuité », ne pouvaient produire les fruits escomptés, car malheureusement ils se situaient encore à l'intérieur même des erreurs conciliaires et de la réforme liturgique.

Ce que nous savons de **Jorge Mario Bergoglio**, pas plus que ses premiers actes comme Souverain Pontife, ne sont de nature à beaucoup nous rassurer. Mais c'est de la Providence de Dieu, plus que des desseins des hommes que nous attendons le salut et la restauration de l'Église.

Abbé Régis de CACQUERAY, Supérieur du District de France

Source : [Lettre à nos frères prêtres](#) du du 01/03/13